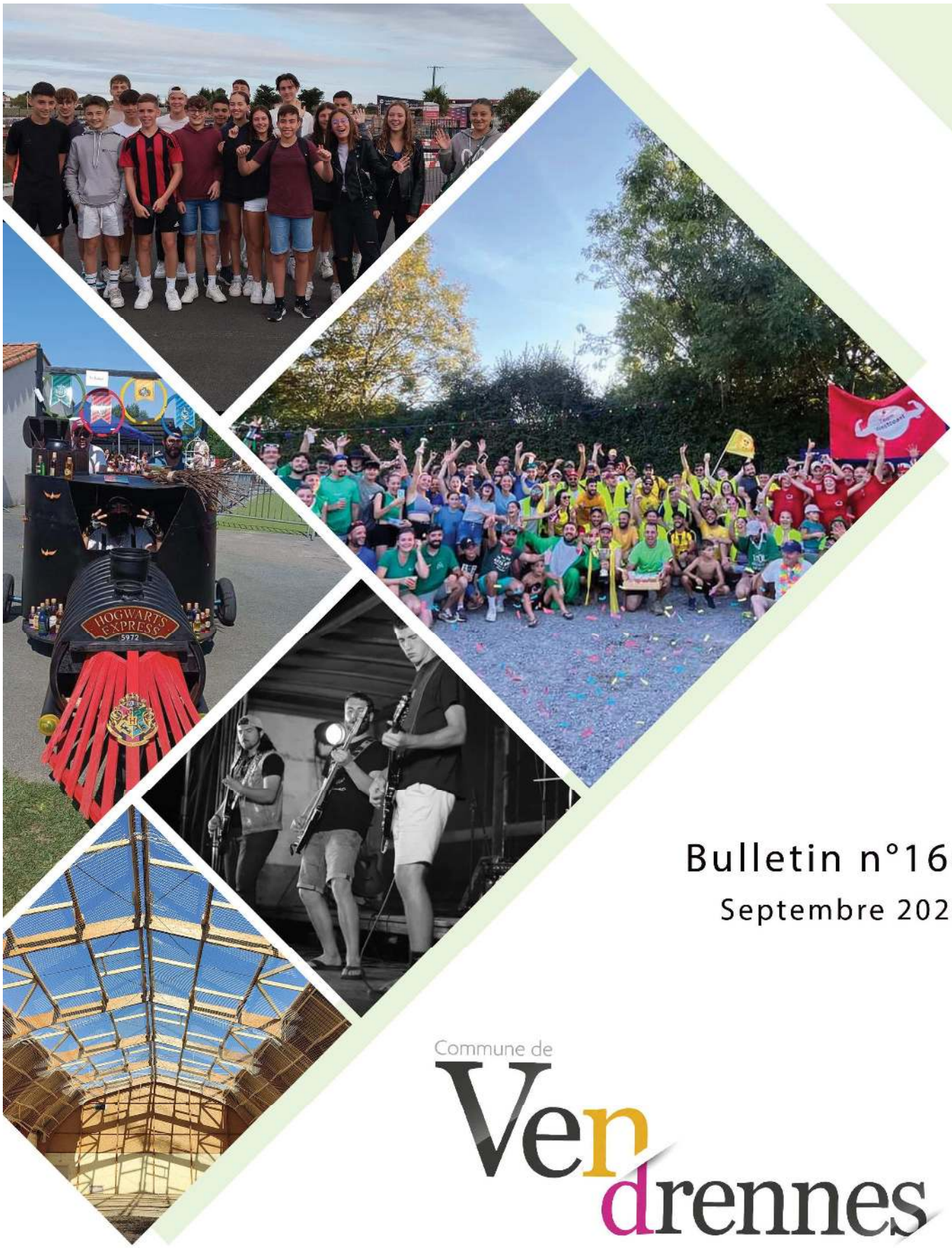


Bulletin n°164

Septembre 2023

Commune de

Vendrennes

mairie de vendrennes

Vendrennes

SOMMAIRE

Vie de la Commune 3

Vie associative 8

Conseils municipaux 17

Le mot de Madame le Maire

Un été riche en animations !

Kermesse, Fête de la musique, vide grenier, inter-quartiers avec, à chaque fois, le bonheur de se retrouver et passer de bons moments de convivialité.

Merci à tous les bénévoles qui œuvrent au sein des associations.
La qualité de vie à Vendrennes dépend de votre engagement.

Cette rentrée se poursuit dans la continuité des projets communaux :

- Avec la fin des travaux de rénovation de nos deux salles pour une mise à disposition en janvier.

- Avec le lancement de l'appel d'offres pour la maitrise d'œuvre concernant la rénovation et l'agrandissement des vestiaires du foot.

- Avec la remise à niveau du diagnostic de l'église.

La rénovation des bâtiments n'est pas une mince affaire. Des sommes importantes sont engagées ainsi que beaucoup d'énergie.

Malgré tout, la commune a fait le choix, cette année, de ne pas augmenter le taux d'imposition.

Nos finances nous le permettent pour l'instant.

Très bel automne à tous



Roselyne PHLIPART
Maire de Vendrennes
www.vendrennes.com

VIE DE LA COMMUNE

LES TRAVAUX DES SALLES avancent bien. L'ensemble devrait être livré en Décembre.

Les peintres finissent l'intérieur de la salle de sport.

Il reste les sols : celui de la salle de sport et les carrelages des 2 salles de réunion.

En cours, la plomberie et les faïences des sanitaires, le mobilier est commandé, pas moins de 80 tables et 500 chaises !





RETENEZ LA DATE DE L'INAUGURATION
ET DES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ :
SAMEDI 3 FÉVRIER 2024

Ils sont 12 à faire vivre
la commune au quotidien.

Retrouvez vite les Agents au cœur de leurs missions dans un film publié sur
facebook.com/vendrennes
www.vendrennes.com
Youtube Vendrennes



ÉTAT CIVIL

Naissances

6 naissances à Vendrennes depuis le 1er Avril

Mariages

2 mariages à Vendrennes depuis le 1er Avril

Décès

Renée VINCENDEAU le 27 Juillet à 92 ans

Gaston BLANCHARD, le 12 Août à 79 ans

Carole DESPIERRES, le 6 septembre à 57 ans

Nous diffusons seulement les évènements pour lesquels nous avons une autorisation écrite.

Si vous ne désirez pas que le décès d'un proche paraisse dans le bulletin communal, veuillez en informer la mairie au moment de l'évènement.

HISTOIRE DE VENDRENNES

UN SECRET BIEN GARDÉ

Nous sommes au début des années 2000, lors de la rénovation d'une vieille maison de Vendrennes. On pioche, on tape, on creuse, et .... on trouve..... bien qu'on ne cherchât point !!!!

128 pièces d'argent frappées à l'effigie de différents rois de France et qui dorment là depuis quelques siècles dans une jolie cruche... enfouie sous terre.

Après la surprise et la joie, que fait le découvreur ? Il s'en veut tout d'abord d'avoir cassé la cruche, alors il va la reconstituer. Ensuite, on ne garde pas un trésor, il est obligatoire de le déclarer aux autorités. Outre sa valeur, c'est en effet une page d'histoire.



Le découvreur s'appelle inventeur et il aura la moitié de la valeur de cette découverte, l'autre moitié allant au propriétaire du bien. Son trésor ira ensuite à la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) où il sera inventorié, analysé. Un dossier sera constitué, il suivra les pièces à leur destination finale.

Il en résulte qu'il est composé de monnaies Royales. La thésaurisation débute vers 1573 et se termine vers 1630, mais la moitié du trésor a été récolté sous Henri IV et Louis XIII.

Bien sûr, ces pièces racontent une histoire. Cette maison très ancienne était probablement celle d'un marchand puisque qu'au XVIème siècle, Vendrennes se situe sur la route commerciale de Saint Lô à Bayonne et que ces pièces furent frappées dans différents ateliers de France. Décès brutal, oubli de transmission, on ne saura jamais pourquoi il fut oublié là.

Après quelques mois passés à la DRAC, le trésor fut racheté par l'Historial de la Vendée ou il alla rejoindre deux autres trésors déjà exposés. Pour le moment, celui de Vendrennes dort dans les réserves, mais il se pourrait bien qu'un jour, il soit lui aussi exposé parmi les collections.

On dénombre en Vendée la découverte de plusieurs trésors dont celui du Général du Chaffault à la Guyonnière de Montaigu en 1993 constitué de 1742 pièces d'or.

Le plus important d'Europe fut découvert en Grande Bretagne en 1992, par un paysan qui recherchait un marteau perdu à l'aide d'un détecteur de métaux. Ce sont 14865 pièces en or argent et bronze ainsi que des bijoux et de la vaisselle d'argent et d'or datant de la fin du Vème siècle qui furent découverts. Le marteau était tombé à côté du trésor !!! Ils sont tous les deux exposés au British Museum.

MJG

Merci aux découvreurs et propriétaires pour leurs autorisations à publication

QUELQUES RAPPELS SUR LE TRI SÉLECTIF

LE RECYCLABLE

Depuis le 1er janvier 2017, les habitants du Pays des Herbiers, comme tous les Vendéens, peuvent déposer TOUS leurs emballages, sans exception, dans le conteneur à emballages :

30% des produits déposés dans les moloks à emballages ne sont pas recyclables. Veillez à y mettre exclusivement :

Les emballages en plastique (bouteilles, flacons de salle de bain, bidons de lessive, pots de yaourt, pots de fromage en pâte, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique, boîtes de poudre chocolatée, etc.)

Les emballages en métal, même les petits comme les capsules de café, capsules de bière, ...

Les emballages en carton et les briques alimentaires

Ne lavez pas vos emballages, videz-les simplement.

Seuls les emballages sont concernés par le tri (pas d'objet, de vaisselle, ...)



LE COMPOSTAGE

À Vendrennes, il est individuel : 45 %des foyers ont un composteur fourni par la CCPH à leur demande. Bien d'autres en ont acheté personnellement. On nous signale que des composteurs attirent des rats. C'est qu'ils contiennent autre chose que ce qui est autorisé, probablement des déchets de viande, volaille ou poisson.

Deux possibilités :

Compostage en tas : il se pratique depuis des millénaires, il demande moins d'entretien mais est plus long

Compostage en bac (plastique ou bois) offre des avantages en termes d'esthétisme, de gain de place, de propreté et de protection contre les animaux.

Pour réussir votre compost, veillez à déposer des déchets verts et humides (pelouses, restes alimentaires) **ET** des déchets bruns et secs (branches, feuilles, paille).

Pensez à aérer et mélanger régulièrement les déchets.

Contrôlez l'humidité : vous pouvez arroser votre compost lorsqu'il fait très chaud et qu'il est sec au toucher.

Utilisation du compost :
Après 6 à 9 mois, le compost est prêt. Il est de couleur sombre et dégage une agréable odeur de terre de forêt.

Pour vous procurer un composteur :
https://www.paysdesherbiers.fr/composter/

Pour les ordures ménagères (moloks à carte), le ratio à l'habitant reste faible sur notre territoire

Continuons à améliorer le score !

PAYS DES HERBIERS	VENDÉE	FRANCE
79.8 kg/hab	135.7 kg/hab	255 kg/hab

ADAMAD (Association Départementale d'Accompagnement et de Maintien A Domicile).

« L'Association a pour objet de proposer des services qui concourent à participer le plus longtemps possible au soutien à domicile principalement des personnes âgées et dépendantes et des personnes en situation de handicap mais également au soutien à domicile des familles.

« L'ADAMAD, un acteur qui vous accompagne à chaque étape de votre vie. »

Sur le secteur Nord-Ouest les services proposés sont :

- ***Le SSIAD : Le Service de soins A Domicile***

Le Service de Soins a pour mission d'assurer des soins d'hygiène et de confort sur prescription médicale en vue de :

⇒ Contribuer au maintien des personnes à domicile ;

⇒ Soutenir les aidants qui accompagnent une personne dépendante ;

⇒ Retarder les atteintes dues au vieillissement et/ou à la maladie ;

Faciliter le retour à domicile après une hospitalisation.

Pour tout RENSEIGNEMENT, contactez-nous au *02 51 67 27 23*

Les soins sont pris en charge par la Caisse maladie de l'assuré.
Les personnes accompagnées gardent le libre choix de leurs intervenants : médecin, infirmier, pharmacien, etc.

- ***L'ESA : L'équipe Spécialisée Alzheimer***

Elle intervient, sur prescription médicale, auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée et de leur entourage.

Les Assistants de Soins en Gérontologie et les ergothérapeutes, sous la responsabilité d'une infirmière coordinatrice, dispensent des séances de réhabilitation et d'accompagnement.

Pour tout RENSEIGNEMENT, contactez-nous au 02 *51 94 99 50*









ET / OU
Dimanche 8 octobre : dans les rues de La Roche-sur-Yon.

DEUX POSSIBILITÉS :

Du 30 septembre au 7 octobre : courir et marcher « à domicile » à Vendrennes



Ouvert aux femmes de 16 ans et plus pour la course et 12 ans et plus pour la marche.

- **Participation de 10 €** (6 € seront reversés à la Ligue contre le cancer avec l'option de retrait de teeshirt et 9 € sans l'option tee-shirt).
- **Inscription jusqu'au 7 octobre : https://www.larochesuryon.fr/lajosephine/**

L'association Danse en Herb' aux Herbiers propose des cours hebdomadaires de danse de couple, le mardi, encadrés par une professeure diplômée. Il s'agit d'une association crée en 2006, dont certains adhérents participent aux cours depuis cette date, tant l'apprentissage des danses s'effectue dans une ambiance conviviale.

Les danses étudiées sont choisies parmi la valse, le paso doble, le rock'n roll, le cha-cha-cha, le tango, la bachata, le west coast swing…

Pour l'77 saison 2023-2024, l'association propose un cours « débutants » de 18h40 à 19h40 et un cours « confirmés » de 20h20 à 21h20. Entre les deux, s'intercale un cours d'une demi-heure qui permettra d'approfondir une danse par trimestre.

L'inscription est de 150 € pour l'année (30 cours d'une heure) et/ou de 25 € par trimestre pour le cours d'approfondissement.

Les cours ont débuté le 12 septembre. Pour les personnes désireuses de découvrir l'association, un cours d'essai gratuit est proposé.

Pour tout renseignement supplémentaire,
n'hésitez pas à prendre contact avec l'association Danse en Herb' au 06 63 14 31 24.

« UNE ÉGLISE POUR VENDRENNES »

Notre église est fermée depuis le 13 octobre 2020 par décision du maire pour raisons de sécurité.



Une nouvelle association vient d'être créée à Vendrennes pour informer les Vendrennais sur l'histoire et les épisodes marquants de cette église, son état actuel et pour réfléchir avec les pouvoirs publics à son devenir.

L'association « Une église pour Vendrennes » a pour objet :

⇒ de contribuer à la sauvegarde, la réhabilitation et la valorisation de l'église Notre Dame de L'Assomption de Vendrennes

⇒ d'accroître son rayonnement dans les domaines cultuels et culturels

⇒ de sauvegarder et transmettre le patrimoine religieux de Vendrennes.

L'église est le seul patrimoine communal que nous ont transmis les générations passées. Comme dans de nombreux villages, C'est autour d'elle que s'est développé le bourg et la vie de celui-ci a souvent été intimement liée à celle de la paroisse. Son clocher est un repère pour tous, habitants de Vendrennes ou personnes de passage. Elle ne laisse pas indifférent, quelles que soient les convictions de chacun.

Ce sujet vous tient à cœur…

Vous voulez y réfléchir avec nous.

Vous avez des compétences acquises par votre métier ou vos passions dans des domaines tels que le bâtiment, la communication (l'informatique) etc…

Faites-vous connaître et rejoignez-nous !

Vous pouvez déposer un courrier dans la boîte aux lettres
du 2, impasse Clarisse 85250 Vendrennes (face à l'église)
ou envoyer un mail à « *uneeglisepourvendrennes@gmail.com* »
Bientôt, un dépliant sera remis dans chaque foyer.

Le président, Louis-Marie Seiller

LE FOYER DES JEUNES

Après quelques années de mise en sommeil, le foyer est reparti dans une nouvelle dynamique. Depuis sa réouverture en décembre, ce sont 22 jeunes de 14 et 15 ans qui se sont inscrits.

Pour relancer le foyer, les jeunes ont organisé un lavage auto le 25 mars dernier. Ils ont été nombreux à s'investir et les clients aussi puisque c'est un plus de 50 véhicules qui ont été lavés.

Cet évènement a permis à l'équipe des jeunes de récolter un bénéfice de 580 € et ainsi organiser une première sortie le samedi 2 septembre, avec au programme « matinée karting et après-midi plage ».













Parce que l'équipe est motivée, une nouvelle animation est en cours d'organisation, elle aura lieu aux abords du Foyer des Jeunes

Le Vendredi 15 décembre 2023

Nous vous donnerons plus de précisions d'ici quelque temps, pensez à noter la date dans vos agendas dès maintenant !

ÉCOLE MARIE GODET

C'est sous un magnifique soleil que les 182 élèves et l'équipe éducative de l'école Marie Godet ont fait leur rentrée scolaire 2023.



M. Olivier PUAUD, chef d'établissement depuis de nombreuses années, a quitté l'école pour de nouveaux horizons et laissé son poste à **Mme Valérie PELLÉ.**

Bienvenue à Vendrennes Valérie !

Cette année, les élèves sont répartis dans 8 classes :

- TPS-MS-GS avec Mélanie LOISEAU (20 élèves)
- TPS-MS-GS avec Christelle PASQUIET (20 élèves)
- MS-GS avec Sophie RIGAUDEAU (22 élèves)
- CP avec Isabelle PINEAU (25 élèves)
- CE1 avec Valérie PELLÉ et Mme Nathalie MOUSSION (19 élèves)
- CE2-CM1 avec Claire SOULLARD (23 élèves)
- CM1 avec Nathalie NAZARET (27 élèves)
- CM2 avec Lydie GOBIN (26 élèves)

Mme Catherine JEANNEAU, enseignante RA assure un poste de soutien dans la scolarité des élèves.

Mme Nelly SOULLARD, Mme Fabienne MONNERIE et Mme Marietta QUILLAUD occupent les postes d'ASEM au sein de l'école

Le thème retenu pour cette année scolaire est : « A nous de jouer: ouvrons grand nos jeux pour découvrir le monde ».

Diverses activités seront donc proposées en rapport avec ce thème.

Les élèves bénéficieront également de séances de piscine et de créneaux à la bibliothèque.

Pour les inscriptions ou pour toute autre question, n'hésitez pas à appeler à l'école au 02-51-66-03-85

RESTAURANT SCOLAIRE

La rentrée des 180 enfants s'est bien passée. Ils ont retrouvé la même équipe d' Agents.

Un seul changement : Le contrat avec le prestataire fournissant les denrées pour les repas arrivant à échéance en juin 2023, un nouveau prestataire a été retenu dans le cadre du marché public, ce pour 1 an renouvelable 2 fois. Il s'agit d'Armonys restauration qui, pour l'instant, donne toute satisfaction.



ORGANISME DE GESTION DES ÉCOLES CATHOLIQUES

« L'heure de la rentrée a sonné pour l'OGEC ainsi que pour tous vos enfants » …



L'occasion pour nous de vous parler des manifestations passées et à venir.

La kermesse a été un grand succès, merci à tous et à toutes d'avoir participé à cette belle journée pour le plus grand bonheur des enfants mais aussi des parents.

Pour cette nouvelle année 2023-2024, à vos agendas, merci de réserver d'ores déjà les dates suivantes :

Le loto aura lieu le dimanche 19 novembre à Mesnard la Barotière.

Une grande soirée de l'OGEC se prépare le samedi 17 février 2024 à Vendrennes.

Aussi, tout au long de l'année, nous avons besoin de bénévoles pour les travaux de l'école et les diverses manifestations.

C'est grâce à vous, votre aide, votre participation, toute l'année ou seulement quelques heures, que notre école pourra continuer de vous proposer de belles actions pour vos enfants, nous comptons donc sur vous … Merci à chacun d'entre vous.

Très belle rentrée à toutes et tous.

L'OGEC

TENNIS DE TABLE ES STE FLO/VENDRENNES

En route pour une nouvelle année sportive et olympique



Les inscriptions au tennis de table sont toujours ouvertes.
La 1ère phase se déroulera à la salle de sport de Ste Florence.
Nous attendons avec impatience le début de l'année 2024 pour jouer la 2ème phase dans la nouvelle salle de sport de Vendrennes.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter Alban CHAUVET au 06 64 46 45 83 ou envoyer un message à stflovend@gmail.com

Pour les entraînements à la salle de sport de Ste Florence :

- JEUNES : le mercredi ou bien le vendredi soir de 18H30 à 20H
- SENIORS : le mercredi et le vendredi à partir de 20H

Date à retenir :

- 1er Septembre : Assemblée Générale à 19 H salle Millenium à Ste Florence

- **NOUVEAU : Entrainement LOISIRS le mardi de 10H à 12H à partir du mois d'octobre**

FOOT USMV

La saison 2022/2023 est terminée, lors de celle-ci notre équipe 1ère finit 4ème de D3 et la réserve, elle se classe à la 3ème place de D4.
Nos féminines achèvent leur saison à la 8ème place de D2F.

Pour cette saison 2023/2024, l'USMV repart avec un effectif similaire à celui de l'année précédente. Toutes les équipes ont déjà repris le chemin des entrainements et des matchs.

Les séniors masculins sont toujours encadrés par Pierre Bonnet, aidé par Charly Bitaudeau, Mickaël Brochoire, Jérôme Pineau et David Rabréau.

L'équipe fanion, après s'être fait éliminer de la Coupe de France et celle des Pays de la Loire, gagne son ticket pour un autre tour de Coupe de Vendée après avoir battu La Boissière des Landes (3-1). La réserve, elle, commence bien avec une belle victoire (3-1) contre les Fox de Chauché/La Copechagnière en Challenge de Vendée des Réserves.

Nouveauté pour cette année : la création d'une entente pour l'équipe sénior féminine avec le club d'Ardelay. Celui-ci n'ayant pas assez de joueuses pour faire une équipe et nous, voulant gonfler notre effectif, l'entente se trouvait être la meilleure solution pour chacun. L'équipe jouera sous nos couleurs. Elles seront suivies par Axel Gaboriau, Julien Gallard, Gaël Beignon et Tanguy Péquin.

Le contrat d'apprentissage de notre éducateur arrivant à sa fin, l'USMV a fait le choix de poursuivre cette expérience en signant un contrat CDI de 24h/semaine avec Tanguy Péquin.

Ce choix important pour le club, va structurer l'école de foot que nous avons mise en place depuis plusieurs années et consolider l'avenir de nos jeunes au sein de celui-ci.

Tanguy sera bien entendu accompagné par le reste de l'équipe d'entraineurs et dirigeants bénévoles pour encadrer tous nos jeunes.

L'USMV souhaite remercier tous ses licenciés, sponsors, bénévoles et supporters, qui jouent un rôle primordial dans la vie du club.



Bonne saison à tous !

Le Bureau de l'USMV

Samedi 3 juin s'est déroulé notre fameux tournoi de sixte, environ 40 équipes masculines et pas loin de 10 féminines se sont affrontées sur les terrains de Mesnard, sous le soleil, la chaleur et surtout la bonne humeur.

Pour suivre toute l'actualité du club, rendez-vous sur notre site internet (https://usmv-football.footeo.com) et sur Facebook en tapant USMV

VENDRENNES VOLLEY BALL

Comme l'année précédente, cette saison 2023-2024 sera marquée de changements, notamment avec l'ouverture de la nouvelle salle de sport, prévue en janvier 2024.En attendant, cette première partie de saison se déroulera à Mesnard-la-Barotière.

Composition du nouveau bureau :

Présidente : Liliane Mandin
Vice Présidente : Elodie Petit
Secrétaire : Josselin Gaborit
Secrétaires adjoints : Sophie Loizeau, Aubin Chabot

Trésorière : Mariette Rousseau
Trésorière adjointe : Aurélie Auriau
Membres : Emmanuel Limousin, Guillaume Gouas, Jérémy David

Les Équipes
Résultats saison 2022-2023 :

- Régionale Masculine : 7ème sur 8
- Loisirs Mixte : 4ème sur 7
- M18 F : 1ère sur 10
- M15 F : 7ème sur 8
- M13 Mixte 1 : 12ème sur 12
- M13 Mixte 2 : 4ème sur 5
- M9 Mixte : plateaux débutants

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, toutes les équipes recrutent !

Et pour venir encourager nos équipes, rien de plus simple, suivez nos dates et horaires de matchs sur nos réseaux sociaux. Mais d'ores et déjà, sachez que tous les matchs seniors à domicile sont planifiés sur la 2ème phase (à partir de janvier), dans notre nouvelle salle. Alors chers supporters, on compte sur vous !

D'ailleurs, l'ouverture de la nouvelle salle sera l'occasion de découvrir le volley-ball sous différentes formes, nous vous inviterons à découvrir le baby-volley ainsi que le soft'volley. Plus d'informations à venir d'ici la fin de l'année.

Ce début de saison 2023-2024 est marqué par le retour d'une équipe senior féminine, après 3 années d'absence. Ce sont les M18 féminines accompagnées d'anciennes et de nouvelles joueuses qui permettent à cette nouvelle équipe de voir le jour.



Les équipes jeunes évoluent également. Elles seront composées d'une équipe M15 féminine, de deux équipes M13 mixte, et d'une équipe M11 mixte.



De son côté, l'équipe régionale masculine continue avec un effectif similaire.

Et l'équipe loisir se réengage en Poule Excellence du championnat loisir.

Concernant les entrainements, nous accueillons Éric Simon qui sera notre nouvel entraineur pour l'ensemble des équipes du club. Nous lui souhaitons une belle saison au sein du VVB.

Les manifestations de la saison passée :

La saison qui vient de s'achever aura été marquée par le retour de notre traditionnel tournoi de triplettes. Après 3 ans d'absence, ce fut un vrai bonheur de vous retrouver pour une journée conviviale et sportive.

Ce retour a été un réel succès, alors rendez-vous en 2024 !

Dates à retenir :
Samedi 23 mars 2024 : Ramassage de ferraille
Vendredi 3 mai 2024 : Vente de bières-saucissons
Samedi 8 juin 2024 : Tournoi de triplettes
Dimanche 1er septembre 2024 : Vide-greniers

Pour nous contacter : vendrennesvb@live.fr suivez toute l'actualité du club sur les réseaux sociaux,

sur **Facebook et Instagram** : *Vvb Vendrennes Volley Ball*

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX
Le Conseil Municipal est ouvert à tous, sans droit d'intervention
Séance du 25.05. 2023

Membres présents : Tous les Membres en exercice.
Excusés : Clément RECROSIO et Sonia CHENOUARD.
Le procès-verbal de la séance du 4 avril 2023 a été adopté à l'unanimité des membres présents.
Madame Mélanie PETITEAU a été nommée secrétaire de séance.

1 – Tirage au sort des jurés d'assises 2024
En application de l'arrêté préfectoral du 21 mars 2023, le maire de la commune doit procéder publiquement au tirage au sort à partir de la liste électorale, d'un nombre de noms triple de celui des jurés. Dans le cas présent, 3 noms.
Ont donc été tirées au sort et susceptibles d'être juré d'assises en 2024 :
Mme Vanessa JAUD M. Stéphane BARBARIT Mme Adeline BIZON

2 – Taux taxe d'aménagement
A compter du 01 01 2024, le taux de la taxe d'aménagement passera de 1% à 2% sur l'ensemble de la commune excepté les parcelles d'emprise du lotissement des Chaumes qui restent à 4%. Une exonération est décidée pour les abris et les serres de jardin destinées à un usage non professionnel dont la surface est inférieure ou égale à 20m², les pigeonniers et colombiers soumis à DP.

3 – Les Arlequins – subvention complémentaire 2023
Une première partie de subvention à hauteur de 20 000 € a été versée en début d'année. Au vu du budget prévisionnel 2023 de l'association, un complément de 15 000 € a été accordé.

4 – Cession de la parcelle communale C 1063
Le propriétaire riverain a sollicité l'acquisition de la parcelle C 1063 d'une superficie de 90m². Après réflexion, cette parcelle communale pourrait devenir un passage afin de desservir les fonds de terrains appartenant à Vendée Logement. De nouvelles habitations pourraient y être construites. Il a donc été décidé de conserver cette parcelle communale.

5 – Fonds de concours de fonctionnement voirie – Communauté de Communes
Par délibération du 29 03 2023, la CCPH a décidé d'attribuer un fonds de concours de fonctionnement de 12 000 € pour l'entretien des voiries. La commune sollicite ce fonds de concours.

6 – Redevance d'occupation du domaine public par le réseau gaz
GrDF verse chaque année une redevance pour l'occupation du domaine public par le réseau gaz. Cette redevance est calculée en fonction du linéaire de réseau. Pour 2023, elle s'élève à 653 €.

7 – Travaux de voirie route de Mouchamps
La CCPH va entreprendre des travaux de réfection de la voirie route de Mouchamps. Une 1ère tranche aura lieu en juin/juillet 2023, du Chêne Girard à l'entrée de Bois Goyer. Des essais de circulation et un comptage des véhicules vont être réalisés dans la traversée de Bois Goyer. Des aménagements de voirie à l'intérieur du village se feront 2024, en fonction des résultats des essais.

8 – Complexe Vendrina – Choix nom des salles
Afin de faciliter les locations, les salles s'appelleront « Petite Salle » et « Grande Salle » (2 abstentions).

9 – Choix du nom d'une impasse privée
Une nouvelle impasse va être créée à partir de la rue du Champ de la Foire afin de desservir 2 lots aménagés dans une dent creuse. Elle s'appellera « Impasse des Acacias ».

QUESTIONS DIVERSES
Tarifs copies aux associations :
Conformément aux tarifs votés pour 2023, les copies pour les associations sont payantes.

Enquête publique déclassement chemin rural n°217
Dans le but de la vente de ce chemin, une enquête publique aura lieu du 12 au 29 juin 2023. Le Commissaire Enquêteur assurera une permanence le 29 juin de 11h à 12h.

Séance du 06. 07. 2023

Membres présents : Tous les membres en exercice.
Excusés : Alain CHENOIR, Sandra GODET, Sonia CHENOUARD et Clément RECROSIO qui a donné pouvoir à Séverine RIPOCHE.
Le procès-verbal de la séance du 25 mai 2023 a été adopté à l'unanimité des membres présents.
Madame Delphine MERLET a été nommée secrétaire de séance.

1 – Attribution du marché de fourniture des denrées alimentaire au restaurant scolaire + repas et goûters du périscolaire(Mme le Maire personnellement intéressée, n'a pas pris part au débat et au vote). Suite à la consultation ayant eu lieu en juin, 4 entreprises ont remis une offre. Après analyse des propositions reçues, la mieux-disante a été retenue. Il s'agit de ARMONYS RESTAURATION avec un prix de repas à 1.67 € HT et un prix de goûter à 0.60 € HT. Le marché est conclu pour 1 an renouvelable 2 fois

2 – Tarifs restaurant scolaire – 2023/2024
Le bilan prévisionnel de l'année 2022/2023 fait apparaître un déficit de 31 752.68 € dû à la hausse des prix des denrées alimentaires (+ 14 300 €), des frais de personnel (+ 8 300 €), des fluides (+ 2 500 €). Bien qu'ayant conscience d'alourdir le budget des ménages, il est nécessaire de contenir au mieux le déficit de la prochaine année scolaire. Il a donc été décidé d'augmenter les tarifs de 0.25 €.

	2022/2023	2023/2024
Repas réguliers	4.25 €	4.50 €
Repas occasionnels réguliers	5.15 €	5.40 €
Repas très occasionnels	5.65 €	5.90 €
Repas instituteurs et personnel communal	7.25 €	7.50 €
Repas adultes	9.15 €	9.40 €
Repas fourni par les parents en cas d'allergie	2.30 €	2.55 €

3 – Tarifs des repas et goûters facturés au périscolaire
Depuis 2018, le restaurant scolaire prépare les repas du mercredi et les goûters quotidiens du périscolaire, prestation facturée aux Arlequins.
Les tarifs applicables pour la prochaine année scolaire ont été revus.

	Anciens tarifs	Nouveaux tarifs
Repas enfant	3.60	3.80
Repas animateur	5.00	5.30
Goûter	0.70	0.75

4 – Opération « bol de riz » - Subvention à l'association « Les ailes de Gaëlle »
Une opération « bol de riz » a eu lieu le 20 juin au restaurant scolaire. Les enfants du CME ont choisi l'association « les ailes de Gaëlle » en tant que bénéficiaire de cette opération. La somme de 367.33 € va donc être versée à l'association.

5 – Vendée Eau – Opération « chaque goutte compte »
Il a été décidé de participer au programme « Chaque goutte compte » mis en place par Vendée Eau. L'objectif est de mettre en œuvre des solutions en faveur de la réduction et la maîtrise des consommations d'eau des bâtiments publics. Vendée Eau apporte un soutien financier concernant la fourniture et la pose de matériel hydroéconome (type robinetterie thermostatique, double chasse d'eau, mousseur…).

6 – Rénovation des vestiaires foot – Convention de mise à disposition d'agents par la ville des Herbiers et la CCPH Une convention va être conclue avec la ville des Herbiers et la CCPH pour la mise à disposition d'agents sur une mission d'AMO. La commune remboursera le coût journalier des agents mis à disposition à savoir :
Une estimation de 3 210.50 € pour la ville des Herbiers (un ingénieur bâtiments et un technicien bâtiments).
Une estimation de 15 862.53 € pour la CCPH (un technicien conducteur d'opération – MO bâtiments).

7 – Eglise – Convention de mise à disposition d'un agent par la CCPH
Une convention va être conclue avec la CCPH pour la mise à disposition d'un technicien conducteur d'opération pour une mission d'AMO. La rémunération forfaitaire est fixée à 2 500 € pour la partie études et diagnostics.

8 – Subvention exceptionnelle à l'OGEC
Le forfait communal voté en début d'année s'avère insuffisant pour faire face à la hausse des frais de fonctionnement notamment à l'augmentation du coût des énergies. Aussi, il a été décidé d'attribuer une aide exceptionnelle de 15 000 € à l'OGEC.

9 – Subvention 2023 au Comité des Œuvres Sociales des Herbiers
Une subvention de 1 689.60 €, calculée sur la masse salariale, sera versée au COS.

Séance du 31. 08. 2023

Membres présents : Tous les membres en exercice.
Excusés : Thierry PINEAU, Marie-Jeanne GODET, Stéphane BARBARIT, Sonia CHENOUARD, Séverine RIPOCHE, Delphine MERLET qui a donné pouvoir à Florence de CHABOT.
Le procès-verbal de la séance du 6 juillet 2023 a été adopté à l'unanimité des membres présents.
Madame Mélanie LOIZEAU a été nommée secrétaire de séance.

1 – Révision des loyers – logements ancienne mairie
Conformément à la réglementation en vigueur et aux baux en cours, une révision de + 3.50 % du montant des loyers a été décidée à compter du 1er septembre 2023.

2 – Diagnostic église – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental
Pour la mise à jour technique et financière du diagnostic réalisé en 2018, une aide financière à hauteur de 50% du montant va être sollicité auprès du Conseil Départemental.

3 – Attribution des subventions – 2ème partie : Les subventions suivantes ont été attribuées :
MFR Venansault : 50 € - MFR Mauléon : 150 € - MFR Mareuil-sur-Lay : 200 €.

4 – Location salle – Association SIEL BLEU La petite salle du complexe Vendrina sera mise à disposition 1h/semaine à compter de janvier 2024. Une participation forfaitaire de 5 €/ intervention sera demandée.

5 – Convention mise à disposition salle de sports de Mesnard : La convention de mise à disposition de la salle de Mesnard va être renouvelée jusqu'à fin décembre 2023, dans les mêmes conditions.

6 – Déclassement chemin rural n°217 : Suite à l'enquête publique réalisée en juin, le commissaire enquêteur a émis un avis favorable. Le déclassement du chemin est prononcé. Il sera vendu à 2 riverains.

7 – Participation aux frais de fonctionnement du centre médico-scolaire de Chantonnay
Une participation de 107 € et de 102 € va être versée pour les années scolaires 2019/2020 et 2020/2021. Elle est calculée sur la base de 0.5 €/enfant scolarisé.

8 – Restaurant scolaire – Création de postes d'adjoint technique
Emploi temporaire d'adjoint technique, d'une durée de 10 mois à raison de 8h15 min / sem.
Emploi temporaire d'adjoint technique, d'une durée de 1 mois ½ à raison de 9h / sem. A compter du 01.11.23, cet emploi temporaire sera transformé en emploi permanent à raison de 6h52min / sem.

9 - Rénovation éclairage public – suppression luminaires type boule – convention SyDEV
L'arrêté du 27.12.2018 (réduction des nuisances lumineuses) impose la suppression des luminaires de type "boules" au 01.01.2025. 17 points lumineux concernés sur la commune vont être remplacés. Coût prévisionnel des travaux : 29 742 € HT. Participation communale : 8 923 €, 30% du montant.

10 - Extension réseau électrique route de la Forêt – Convention ENEDIS
L'autorisation est donnée à ENEDIS de passer sur la parcelle communale ZI 386 afin de procéder à une extension du réseau électrique, nécessaire à la future extension du Camping de la Motte.

11 - Lotissement les Chaumes 2 – Convention transfert équipements
Le permis d'aménager de la 2ème tranche du lotissement des Chaumes est en cours d'instruction. Comme pour la 1ère tranche, la commune s'engage à reprendre les équipements à la fin des travaux.

12 - Avenant n°1 au Plan Local Unique Santé Social (PLUSS)
En 2019, la CCPH, le CIAS et les huit communes du Pays des Herbiers se sont engagés dans une démarche partenariale stratégique avec la CAF et l'ARS. Cet engagement a donné naissance au PLUSS
Le PLUSS a initialement été signé pour une durée de trois ans (2021 – 2022 -2023).
Il a été décidé de le prolonger jusqu'au 31.12.2024

13 - Désignation d'un référent déontologue Chaque collectivité doit désigner un référent déontologue pouvant apporter aux élus tout conseil utile au respect des principes déontologiques. Il a été décidé de désigner le collège de référents constitué par le Centre de Gestion.

14 - Présentation du Rapport sur le Prix et la Qualité du service des OM – année 2022
Un bilan financier et administratif du service des ordures ménagères a été présenté pour l'année 2022.

15 – Enquête publique SAS BIOLOIE
La SAS BIOLOIE souhaite augmenter sa production de gaz . Le digestat sera stocké à Monsireigne où une révision du plan d'épandage est nécessaire. Vendrennes étant incluse dans le périmètre de consultation, un avis favorable est donné à l'unanimité des membres présents moins 2 abstentions.

16 – CCPH – Rapport de la Chambre Régionale des Comptes (CRC)
La CRC a réalisé un examen de la gestion financière de la CCPH. Une synthèse des conclusions du rapport a été présentée. Un avis favorable a été rendu à l'unanimité des membres présents moins 1 abstention.